
SESSION ANNUELLE DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Genève, 1^{er} - 2 décembre 2006

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

DISCOURS DU VICE-PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN, M. MANUEL ANTONIO DOS SANTOS,

Genève, le 1^{er} décembre 2006

Monsieur le Président de l'Union interparlementaire,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir que de souhaiter la bienvenue aux participants de cette session, la cinquième déjà de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre les salutations du Président du Parlement européen, Josep Borrell, qui ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui. Il m'a cependant demandé de vous transmettre ses meilleurs vœux de succès pour cette nouvelle session organisée conjointement par le Parlement européen et l'Union interparlementaire.

Pendant longtemps, les questions de commerce international ont été considérées comme des sujets hautement techniques et l'apanage d'un petit nombre de négociateurs et d'experts. La conclusion du Cycle d'Uruguay à Marrakech en 1994 a marqué le début d'une nouvelle ère de négociations commerciales internationales.

En effet, dès le début, les parlements ont dû ratifier les résultats du Cycle d'Uruguay avant que les gouvernements de leurs pays puissent accéder à l'OMC. En outre, contrairement au GATT, les questions traitées par cette nouvelle organisation dépassent les limites de ce que l'on définissait traditionnellement comme relevant de la politique commerciale. Or, tous ces nouveaux sujets ont un impact direct sur la vie des citoyens et sur la société.

L'Accord de Marrakech prévoyait une reprise des négociations au plus tard le 1^{er} janvier 2000. Un nouveau cycle devait être lancé lors de la troisième conférence ministérielle de l'OMC réunie à Seattle (Etats-Unis) du 30 novembre au 3 décembre 1999.

La toute première réunion formelle de législateurs de pays Membres de l'OMC a eu lieu justement à cette occasion. Et je suis sûr que ceux d'entre vous qui étaient là gardent encore un très vif souvenir de ces journées marquées par des manifestations de grande ampleur et parfois violentes. L'OMC était alors vue comme le symbole d'une mondialisation qui mettait en danger les emplois, le développement des pays pauvres et, par là même, la survie de millions de personnes.

C'est dans ce climat de révolte qu'un petit groupe de députés a décidé de se réunir, à l'initiative du sénateur américain William V. Roth et de Carlos Westendorp y Cabeza, à l'époque président de la commission de l'industrie, du commerce extérieur, de la recherche et de l'énergie du Parlement européen. C'est de cette première réunion informelle qu'est née l'idée de faire entendre la voix des représentants élus des peuples du monde entier. Les thèmes les plus divers y ont été abordés et des questions relatives au caractère démocratique de l'OMC et à la transparence de ses mécanismes de décision soulevées.

Des parlementaires se sont ensuite à nouveau réunis à Doha en 2001, quand, dans un climat de dangereuse incertitude sur le plan international, les Membres de l'OMC sont finalement parvenus à lancer un nouveau cycle de négociations commerciales centré sur les problèmes de développement et les préoccupations des pays pauvres.

Le cycle de Doha a été lancé dans le but de corriger les déséquilibres existants du système commercial multilatéral, avec la conviction commune que seul un système multilatéral fondé sur des pratiques commerciales loyales et sur des règles justes et équitables est en mesure de produire un véritable développement.

Les négociations portent sur des sujets très variés. Elles couvrent notamment l'agriculture, les services, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, l'environnement et les règles de l'OMC. Malgré la définition d'un cadre de négociation plus précis en août 2004, cependant, aucun accord n'a pu être atteint à la Conférence ministérielle de Hong Kong et les négociations de Doha n'ont pas progressé autant qu'on l'aurait souhaité. Il est particulièrement décevant que les Membres n'aient pas su trouver les compromis indispensables avant les échéances qu'ils s'étaient fixées et que, du fait des grandes divergences persistant entre les principaux acteurs, y compris l'Union européenne, les États-Unis et le G20, les négociations aient finalement été suspendues sine die en juillet dernier.

Les représentants des peuples des pays membres de l'OMC ont, dans ce contexte, un rôle important à jouer pour faire bien comprendre à leurs gouvernements qu'il est urgent de reprendre et de faire aboutir ces négociations. Le moment auquel intervient notre Conférence est, à cet égard, particulièrement bien choisi.

Le Parlement européen s'inquiète tout particulièrement du fait que l'incapacité à conclure un accord sur le programme de Doha pour le développement mettrait en cause la crédibilité du système commercial multilatéral, au risque d'en provoquer l'effondrement, et pourrait susciter une prolifération d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux donnant lieu à des négociations inégales et moins transparentes tout en accentuant les déséquilibres entre pays développés et pays en développement.

L'OMC est importante, car je suis convaincu que le commerce peut-être un puissant moteur de développement et contribuer à la réduction de la pauvreté. Les résultats potentiels des négociations suscitent à cet égard beaucoup d'espoirs, comme l'indiquent notamment certains chiffres avancés par la Banque Mondiale.

La communauté internationale s'est fixée un large éventail d'objectifs lors du Sommet du Millénaire, à la Conférence de Doha et lors des Conférences des Nations Unies sur le financement du développement (Monterrey) et sur le développement durable (Johannesbourg). Le commerce n'est pas la seule solution mais le succès du cycle de négociations pourrait contribuer significativement à la réalisation de ces objectifs.

Les pays en développement et les pays les moins avancés sont ceux qui pâtiraient le plus, à court et moyen termes, de la suspension prolongée du cycle, puisque le rééquilibrage tant attendu des règles du commerce en leur faveur ne peut pas être obtenu en dehors du cadre multilatéral.

Je suis convaincu que les pays développés devraient continuer à créer des conditions commerciales plus favorables pour les pays en développement et les PMA, quelle que soit l'issue du cycle. Il serait notamment important que les pays développés et les pays en développement avancés suivent l'initiative "Tout sauf les armes" de l'Union européenne, en garantissant un accès au marché totalement libre de droits et de quotas pour les produits des PMA.

Tout aussi préoccupant est le fait que la suspension des négociations multilatérales pourrait se traduire par une augmentation des différends commerciaux, étant donné que les Membres de l'OMC pourraient chercher à obtenir par la voie contentieuse ce qu'ils n'auraient pu acquérir par la négociation.

Les Membres de l'OMC doivent désormais avoir le courage de redémarrer les négociations, de leur donner une forte impulsion et d'engager un dialogue nourri et constructif dans un esprit de compromis. Il est encourageant de constater à cet égard que, au cours de ces derniers jours, les négociateurs ont manifesté la volonté de renouer la discussion. Nous espérons que des nouvelles propositions seront prochainement mises sur la table.

Pour permettre la mise en œuvre intégrale du mandat de Doha, il est en tout cas indispensable que l'acquis des négociations soit préservé et que les offres faites jusqu'à présent sur les divers points de l'ordre du jour des négociations constituent la base de ces dernières.

Le sort du Programme de Doha pour le développement est aujourd'hui entre les mains de ceux qui en ont la maîtrise - les Membres de l'OMC. C'est aux Membres que revient la lourde responsabilité d'élaborer des positions de principe, de négocier des concessions et de décider jusqu'où ils peuvent aller dans tel ou tel domaine.

Les parlements ne peuvent pas prendre de décision au nom de leurs gouvernements. Nous ne pouvons pas imposer un consensus. Nous ne pouvons pas débloquer la situation quand les gouvernements se montrent inflexibles. Toutefois, nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour convaincre nos gouvernements que la persistance du climat d'incertitude qui pèse actuellement sur l'avenir du multilatéralisme, et de l'OMC elle-même, aggraverait encore les difficultés économiques et politiques mondiales et comporterait des conséquences économiques, financières et sociales.

En tant que représentants légitimes des peuples qui les ont élus, les parlementaires ont un triple rôle à jouer en matière de commerce international. Premièrement, un rôle de "surveillance", consistant à suivre l'action de nos gouvernements et à veiller à ce qu'ils nous rendent des comptes. Deuxièmement, un rôle dans l'examen et la ratification des accords internationaux qui nous sont présentés. Troisièmement, un rôle dans l'élaboration des législations d'application des accords internationaux et leur accompagnement.

Les parlementaires peuvent en outre contribuer à expliquer au grand public le fonctionnement et les avantages du système commercial; ils peuvent aider les citoyens à comprendre et maîtriser les arcanes de la mondialisation, faire œuvre de sensibilisation et favoriser un débat bien informé sur les questions relatives au commerce international. De plus, en tant que

représentants légitimes des peuples, les parlementaires assurent une liaison importante entre les populations, la société civile et les gouvernements.

En attendant la mise en place d'une véritable gouvernance mondiale autour de l'ONU, il faut utiliser l'outil le plus performant dont nous disposons en matière de commerce international, c'est-à-dire l'OMC. Cette organisation est la plus universelle (elle rassemble 149 pays) et elle est aussi la seule à posséder les moyens de faire respecter les règles internationales à travers son Organe de règlement des différends.

Il reste cependant à lui donner un caractère à la fois plus efficace, plus démocratique et plus transparent et il y a lieu, selon moi, de réformer dès que possible la structure et le fonctionnement actuels de l'OMC en ce sens.

Nous autres parlementaires avons accompli un bon bout de chemin depuis Doha.

Depuis 2003, le Parlement européen et l'Union interparlementaire organisent conjointement des sessions de la Conférence parlementaire sur l'OMC. J'ai évoqué au début de mon allocution le fait que cette session est déjà la cinquième. Après Genève et Cancún en 2003, Bruxelles en 2004 et Hong Kong en 2006, nous voici une nouvelle fois réunis à Genève.

Comme vous voyez, les sujets de discussion ne manquent pas. Je suis sûr que notre dialogue sera fructueux. et confiant que notre appel solennel à la reprise des négociations du cycle de Doha sera entendu.

Je vous remercie de votre attention.